

## Les Membres du Bureau A votre service !

Eva JANSSENS, rue Dony 12 – 0496 767 921 - [evamarie53@hotmail.com](mailto:evamarie53@hotmail.com)  
Freddy INGENITO, rue de Moresnet 8 – 04 227 38 32- 0477 169 954 [freddy.ingenito@skynet.be](mailto:freddy.ingenito@skynet.be)  
Georges GOOSSE, rue Regnier Poncelet, 15 – 04 2273869 - [georges.goosse@skynet.be](mailto:georges.goosse@skynet.be)  
Eric CHAVANNE, trésorier, rue Maghin 33 – 0485 982 987 - [e.chavanne@yahoo.fr](mailto:e.chavanne@yahoo.fr)  
Patrick MATRAY, secrétaire, rue Vivegnis 349/2 – 0485 740 178 - [patrick.matray@gmail.com](mailto:patrick.matray@gmail.com)  
Karim AIT-GACEM, rue St-Léonard 338 - 0477 196 954 - [kaitgacem@gmail.com](mailto:kaitgacem@gmail.com)  
Carni GARCIA-CORTES, rue des Brasseurs, 14 - [carni.garciacortes@gmail.com](mailto:carni.garciacortes@gmail.com)  
Laurence SLOCK, rue Saint-Léonard 123 - 0495 110 505 - [laurence.slock@yahoo.fr](mailto:laurence.slock@yahoo.fr)

## Saint Léon 'Art 19-20 et 21 Août

Les 19, 20 et 21 août 2016, le quartier Saint Léonard sera à nouveau le théâtre d'un vaste événement dédié à l'Art ! Après de beaux succès rencontrés en 2011 et 2012, les organisateurs de Saint-LéonART ont en effet décidé de relancer cette aventure.

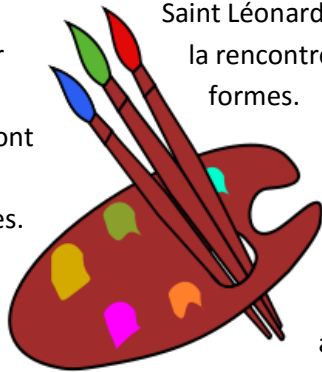
Organisé conjointement par des artistes, des associations et des citoyens du quartier, Saint-LéonART est un événement dont le but est de mettre en avant le fabuleux tissu artistique du quartier

également à favoriser l'art sous toutes ses

Diverses activités seront concerts, ouvertures sous toutes ses formes.

Participation de 60 notre quartier ...

La Fanfare du Nord prévu à l'Esplanade restauration sur place.



Saint Léonard auprès d'un large public. Il vise la rencontre entre la population du quartier et formes.

au programme : exposition collective, d'ateliers et de lieux dédiés à l'art

exposants et 24 lieux signalés dans

animera ses journées. Un ramdam est Saint-Léonard. Accès gratuits et petite

### Devenez Membre de votre Comité de Quartier !

Vous le renforcez ! Ceci nous rend encore plus représentatif pendant les discussions.

Chaque mois, vous recevrez le compte-rendu et resterez informé de l'actualité de notre beau Quartier St Léonard. 6,00€ /an – Compte BE72 0682 1554 2616

du Comité de Quartier Saint Léonard à Liège. Mentions : votre nom + « cotisation 2016

Crédits photographiques : personnel, Internet, Ysope

Affiche et site web : Georges GOOSSE – -

Facebook, et Rédaction du livret : Patrick MATRAY



### SOMMAIRE

2. Assemblée du 23 juin
3. Dialogue M. Firket
4. Questions MOBILITE
5. Le Tram – solution ?
6. Divers propos
7. Page HISTOIRE : 1914
8. St Léon'Art et contacts



En page 7, les événements de la rue Ste Foy, aujourd'hui, rue du Commandant Marchand

Comité des habitants constitué en 1989

# Barbecue du Quartier

Amenez ce que vous mangerez  
(pains, saucisses, brochettes, desserts, couverts, verres, assiettes)

Nous proposerons le reste  
(le feu, l'ambiance, les chaises... et les boissons au meilleur prix !)

En cas de pluie, nous mangerons dans la Brasserie.

**Jeudi 25 août 2016 dès 18 heures**  
Brasserie Haecht, rue Vivegnis, 291 à Liège

[www.liegenord.be](http://www.liegenord.be)

Editeur responsable : Eva Janssens, rue Vivegnis 291 à 4000 Liège

## AOUT 2016

## COMPTE RENDU de notre assemblée du 23 juin 2016

**PRESENTS** : MURZEAU Michel, LOUIS Christophe (Régie de Quartier), MATRAY Patrick (secrétaire), CHAVANNE Eric (Trésorier), MAUROIS Céline, VANVOORDEN Sandro, JANSSENS Eva, GARCIA Carni, DEFAWES Michel, LIBON Michel, CORTES-VILLENA Angelles, ROBBE Andrée, JACQUET Alain (Président Com. de Quartier JOLIVET), MATHIEU Léon, NICOLAY Jacques, ROBERTI Henri, LEDOUX Yves, JOLETTE Alexandre, BRIKE Yvette THEATE David, DELHAYE Jean-Marie. et GOOSSE Georges. (22)

**EXCUSES** : INGENITO Freddy

### INVITE : M. l'Echevin Michel FIRKET

Monsieur l'Echevin FIRKET, retenu à l'Hôtel de Ville par la Commission Finance, (budget de la Ville) arrivera avec un peu de retard. (20h35)



Eva Janssens

**Eva JANSSENS** débute ainsi la soirée, par un premier bilan de notre Brocante 2016. Pluvieuse cette année, elle sera interrompue à 15h30. Il restait une dizaine d'emplacement. Financièrement, cette activité est bénéficiaire pour votre Comité. La reprise de cette organisation par le seul comité se révèle positive. Une édition **BROCANTE 2017** est prévue.



Georges GOOSSE

**Georges GOOSSE** évoque notre démission de la **CCCQ**, l'unité de coordination de tous les Comités de Quartier de Liège. Le Bureau de votre Comité reproche le manque de démocratie de cette organisation : le débat démocratique y est absent. Ce point de vue est partagé par d'autres Comité de Quartier. Nous nous abstenons donc de payer une cotisation en cet exercice. En l'attente de « statuts » aussi.

### PROCHAINES ACTIVITES

En Aout, barbecue

En septembre, invité : Monsieur l'Echevin LEONARD ... nos bons vieux travaux

En octobre. Invité : Mme YERNA, ... : commerçants

En novembre : Invité : Monsieur le Bourgmestre DEMEYER

En décembre : exposé sur notre Collégiale Saint Barthélémy, par Patrick MATRAY, suivi d'une soirée boudin spéciales fêtes..

## 06 AOÛT 1914 ...au faubourg Saint Léonard

« Pendant les premiers jours de la guerre 1914, le **Docteur Elie HAVERSIN** a tenu un journal relatant la vie de notre quartier, de la rue Saint-Léonard.

Dés le 4 août, le docteur écrit que l'on entend le canon au loin. Le jeudi 06 Août 1914, vers 5h du matin, des clameurs s'élèvent dans la rue : « **VIVE LES ANGLAIS ! VIVE LES ANGLAIS !** » De sa fenêtre, sa femme et sa fille disent qu'une troupe d'Anglais passe dans la rue. Des fenêtres voisines, on agite des mouchoirs, des draps de lit, on leur jette des cigares. Des Anglais ?

Tout à coup, un coup de feu suivi d'une fusillade. Toute la famille du docteur se précipite à la cave. Puis, silence complet. Bientôt on sonne à la porte. « *On me demande au tram.* » (Il y avait un dépôt de Tram en face du cabinet médical) Un grand hall entouré de couchettes de paille, tréteaux au centre. Le Docteur décrit l'état des blessés, dont la plupart sont dans un état très grave.

En fait « d'Anglais », il s'agissait d'une troupe de reconnaissance allemande qui, à la faveur de la nuit avait pu s'aventurer dans la ville jusqu'à la rue Sainte-Foy, sans que l'alarme ne soit donnée. En avant-garde, deux officiers avec une dizaine d'hommes s'avancent dans la rue, passent les barrières Nadar, près d'un gendarme qui, voyant des hommes apparemment sans armes, n'a pas eu le temps de réagir.

De l'intérieur du corridor du **Q.G. liégeois du Général LEMAN**, attirés par le bruit que font les civils qui acclament ce qu'ils croient être des Anglais ou des Français, un soldat et deux commandants surgissent au moment où les Allemands démasquent leurs armes. La fusillade éclate. **Le commandant MARCHAND est tué.** On tire de toutes les fenêtres de la maison sur les Allemands qui prennent la fuite en débandade.

Dans la rue, les abords du Q.G. sont jonchés de corps, soldats belges et allemands, mais aussi nombre de civils, victimes de leur méprise et de leur curiosité

On apprendra par la suite, que **le Général LEMAN**, emportant ses documents, s'était enfui par les toits. (La maison abritant le Q.G. était adossée à la Fonderie des Canons – (Atlas V)) Il rejoignit la gare Vivegnis où un train l'attendait.

**Le Général LEMAN** se retira au Fort de LONCIN avec la suite que l'on connaît.



## Le Traité de Maastricht, qu'est-ce ?

Le traité signé le 7 février 1992 à Maastricht dépasse l'objectif économique initial de la Communauté (réaliser un marché commun) et lui donne une vocation politique. Il marque une nouvelle étape dans le processus "d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe". Entré en vigueur le 1er novembre 1993, il institue une Union européenne entre les 12 Etats membres de la Communauté (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni), puis 15 en 1995 et 27 aujourd'hui.

## Divers propos

- Un habitant informe M. L'Echevin que des dégradations d'usure se manifestent sur la passerelle réalisée en 2002.. des constatations s'imposent
- Suite à l'arrêt des activités du berger des Coteaux, qu'en sera-t-il de l'entretien alors ? Monsieur Firket n'en était pas encore informé. Si le fauchage n'est pas réalisé, il y aura explosion du nombre des peupliers (avidés d'eau). Ainsi, le Pré Fabry est en danger.
- Propreté dans les Coteaux. Selon M. Firket, pas de sens collectif. Cependant des associations existent, et il faut leur faire confiance. Comment la Ville pourrait-elle autoriser des personnes à travailler ? Quelle responsabilité ?



Image de synthèse

## Dialogue avec Michel FIRKET – Echevin de la Ville



M. Michel Firket est échevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme, du Patrimoine ; il a aimablement répondu à notre invitation de ce jeudi 23 juin 2016 pour nous entretenir de la **MOBILITE**.

Notre invité est visiblement encore sous la profonde affliction générée par sa présente participation à la Commission Finance, et il y a de quoi !

Hors-sujet immédiatement censuré et nous entamons à 20h30' le débat. ☺

## Le projet des parcmètres à St Léonard ?

### Ce projet est toujours à l'étude.

- La mobilité est une problématique de toutes les grandes villes. La voiture doit rester à sa juste place. Il y a lieu de s'interroger sur la valeur ajoutée à une ville, à un quartier par des « véhicules ventouses » abandonnés en stationnement toute une journée. Ce sont des non-liégeois qui bénéficient des infrastructures de la ville. C'est une conséquence de l'exode urbain ; hors, il y a un devoir de solidarité avec la ville.
- L'horodateur semble être la meilleure solution. Cette horloge invitera les conducteurs à ne pas rester plus que le temps autorisé.
- Les riverains sont prioritaires. Ils disposeraient de la gratuité, et d'emplacements potentiels. Plus de place ainsi pour leur stationnement.
- La clientèle des commerces disposerait aussi de plus de place.



### Questions du public

**Les voitures du dimanche (La Batte) seront-elles verbalisées sur l'Esplanade ?**

M.F : Aucun stationnement n'est autorisé sur l'Esplanade. C'est un parc public. On ne stationne pas dans un parc. Le cas spécifique du stationnement /Batte sera étudié. Il faudra rendre plus performant le système de contrôle. Aujourd'hui, sur la Ville, il n'y a que 5 ou 6 contractuels sur le terrain.

**Les commerçants exerçant leur activité dans le quartier, mais vivant hors de la ville ?** M.F : Les commerçants occupent des places devant LEUR magasin.. Ils occupent une place de stationnement potentiellement libre pour LEUR clientèle. Il faut une discipline.

**Même question, mais concernant le personnel de ces commerces ?**

M.F : Il devra se tourner vers l'usage des transports publics.

- **PARKING de DELESTAGE ? (Eva) Le Quai de Wallonie pourrait-il être surveillé, un transport par le TEC pourrait-il être assuré ?**
- **PARKING de DELESTAGE ? (Jean-Marie) Où en est-on dans les parkings de délestage ? Pourquoi pas tout de suite des parkings de délestage et des bus complémentaires ?**
- **Pourquoi ne pas faire une concession à Bressoux, à Coronmeuse ? Maintenant.**
- **Pourquoi pas la création d'une intercommunale pour la gestion de parkings ?**

**Pourquoi des horodateurs ? Une ZONE BLEUE ne serait-elle plus économique ?**

M.F : L'horodateur a une fonction de recettes. Nous manquons de personnel : il en faudrait 35. Cette dépense devrait-êtré contrebalancée par les recettes

**NDLR :** Monsieur FIRKET me signale hors réunion que le privé n'interviendra que pour l'installation de l'infrastructure, et non pas pour le contrôle et les verbalisations. Vu les gratuités annoncées je lui exprime aussi mes doutes sur la rentabilité du projet. 30 nouveaux salaires à honorer quand même ?



En attendant ?



## Le TRAM, solution du problème ?

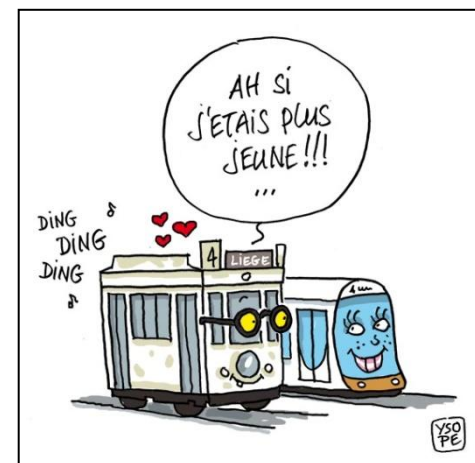
Le tram est un élément socle de la mobilité nouvelle, accompagnée de la redistribution du réseau des bus desservant.

- Le projet 2008-2009 du SRWT (Société Régionale Wallonne du Transport) était bon pour Liège., ainsi que pour l'Institut des Comptes Fédéraux. Il s'agissait d'un contrat sous forme d'un partenariat privé/public. Le coût aurait été rémunéré à dater de la mise en service en 25 annuités de 40.000.000 €.

• Ce montage financier était conforté par les autorités fédérales belges. Hors, le gendarme financier Européen « EUROSTAT » est entré dans le débat. **Selon EUROSTAT, il faut appliquer les contraintes du TRAITE de MAESTRICHT !**

Une de ces règles est de ne pas exploser le budget. Il faudrait amortir l'investissement en seulement 6 exercices proches. Ceci est irréalisable. Il y a moyen d'adoucir la position d'EUROSTAT. Sa position devient difficilement tenable. Plus aucun investissement/projets amélioratifs ne seraient possible.

- La Région Wallonne prépare un même type de contrat. Celui-ci devrait-êtré signé en **MARS 2018.**
- Les travaux devraient durer 3 ans.
- A partir du tram, alors ... parkings de dissuasion, horodateurs, modification des lignes TEC, embouteillages urbains tous résorbés, 50 hectares d'aménagement urbain, pistes cyclables .... Etc



« Le tram est la solution d'avenir »